AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-8-10-76001826

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

ABONNEMENT ANNUEL : 50,00 F

Régie de Recettes de la D.D.A. Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux Cité Administrative - Rue Pélissier 63034 Clermont Ferrand Cedex C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex

Téléphone 92-42-68 - Postes 440 et 449

BULLETIN N° 64 du 30 SEPTEMBRE 1976.-

ARBRES FRUITIERS

MALADIE DE CONSERVATION.-

Nous informons les arboriculteurs qui envisagent d'exporter des pommes vers la République Fédérale d'Allemagne, que ce pays a modifié la législation relative aux teneurs maximales tolérées en bénomyl sur les fruits à pépins.

La tolérance allemande pour les résidus de bénomyl qui était de 1 ppm, est portée à 3ppm.

Cette nouvelle tolérance élimine pratiquement le risque de refoulement des fruits en cas d'exportation de ceux-ci en République Fédérale d'Allemagne.

CEREALES

DESINFECTION DES SEMENCES.-

De nombreuses maladies, s'attaquant aux céréales et susceptibles de provoquer des baisses très importantes de rendement ou de qualité, peuvent être comabttues par la désinfection des semences (1).

Les principales de ces maladies sont les suivantes : Carie du Blé, Charbon du Blé, Charbons de l'Avoine. Charbon nu de l'Orge, Charbon couvert de l'Orge, Helminthosporiose de l'Orge, Fusarioses et Septorioses, Oïdium de l'Orge.

La désinfection des semences est sans action sur les Rouilles et les Piétins. Elle reste très nettement insuffisante contre le Charbon du Maïs.

Cette désinfection peut être réalisée avec l'un des produits suivants :

- Bénomyl : actif sur la Carie et le Charbon du Blé, les Charbons de l'Orge, le Charbon nu de l'Avoine, les Fusarioses et les Septorioses. Ce produit est vendu en association avec l'oxyquinoléate de cuivre.

- Carboxine : efficace contre le Charbon du Blé, les Charbons de l'Orge et le Charbon nu de l'Avoine. Ce produit n'estcommercialisé qu'associé avec différentes autres matières actives, telles que manèbe, oxyquinoléate de cuivre, thirame, lindane, anthraquinone.

- Captane et thirame : ces produits ne combattent que les Fusarioses et les Septorioses.

- Composé organo-mercurique :(Silicate de méthoxyéthylmercure) : actif sur un grand nombre de champignons (Carie du Blé, Charbon nu de l'Avoine, Charbon couvert de l'Orge, Helminthosporiose, Fusarioses et Septorioses). Ce produit est plus toxique pour l'homme et les animaux que les autres produits de désinfection. Il peut être phytotoxique lorsque les semences ont un taux d'humidité élevé, ou lorsqu'elles sont laissées trop longtemps en stockage après le traitement.

- Dérivés benzéniques . (hexachlorobenzène, quintozène) spécifiques de la Carie du Blé.

- Ethirimol : à utiliser contre l'Oïdium de l'Orge.

(1) - En générale les semences fournies par les Coopératives ou autres organismes spécialisés sont vendues désinfectées.

Imprimerie de la Station Auvergne-Limousin - Directeur-Gérant : P. JOURNET.

La distribution des semences traitées avec ce produit étant ralentie, il yalieu d'étalonner le semoir en conséquence.

- Formol : efficace sur la Carie du Blé, les Charbons de l'Avoine, le Charbon couvert de l'Orge.

- Mancopper : à utiliser contre la Carie du Blé, lesFusarioses et les Septorioses.

- Mancozèbe et manèbe : actifs sur la Carie du Blé, le Charbon couvert de l'Orge, le Charbon nu de l'Avoine, l'Helminthosporiose de l'Orge, les Fusarioses et les Septorioses.

- Méthylthiophanate : efficace contre la Carie et le Charbon du Blé, le Charbon nu de l'Orge et le Charbon nu de l'Avoine.

- Oxyquinoléate de cuivre : plus actif vis-à-vis de la Carie du Blé qu'à l'égard des Fusarioses et des Septorioses.

- Sels de cuivre : surtout actifs contre la Carie du Blé.

- Thiabendazole : efficace contre la Carie du Blé, le Charbon couvert de l'Orge et le Charbon nu de l'Avoine,

Choisir le produit en fonction des maladies les plus fréquemment observées, précédemment, dans l'exploitation (le plus souvent, il y a lieu d'utiliser une spécialité commerciale contenant plusieurs matières actives).

Selon le produit retenu, le traitement s'effectuera par poudrage à sec, par poudrage humide oupar trempage (dans ce cas, éliminer les grains qui surnagent, faire sécher la semence après traitement et semer sans tarder).

Les grains désinfectés, non utilisés pour le semis, ne doivent pas être employés pour la meunerie ou l'alimentation des animaux (les composés organo-mercuriques, en particulier, sont très toxiques).

Les produits mentionnés ci-dessus ne sont actifs que contre les maladies cryptogamiques. Dans le cas où des dommages par desravageurs animaux sont à craindre, il y a intérêt à utiliser un produit mixte :

- contenant du lindane, s'il s'agit de protéger la culture des attaques de "Vers fil de fer" (Taupins). A signaler qu'au delà d'une population moyenne de 20 larves au m2, le traitement des graines est insuffisant. Dans ce cas, il faut avoir recours à la désinfection du sol.

- contenant du diéthion ou de l'endosulfan pour limiter les dégâts de Mouche grise (pour permettre l'action duproduit sur toute la portion de la tigelle se trouvant dans le sol, ne pas trop enterrer les graines).

- contenant un répulsif, de l'anthraquinone pour éviter les méfaits des Corbeaux.

Clermont-Ferrand, le 30 Septembre 1976.

L'Ingénieur chargé des Avertissements Agricoles : C. TARDIEU.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire : A. LECLERC.

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD.